

**Rectorat de Lyon
DAAC**

Lyon, le 30 septembre 2022

Affaire suivie par :
Valérie PERRIN
Tél : 04 72 80 64 41
daac@ac-lyon.fr

La déléguée académique aux arts et à
la culture

92 rue de Marseille
69007 LYON

A

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement des
collèges et lycées publics et privés de l'académie

Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs
des écoles publiques et privées de l'académie

S/c de Madame l'inspectrice d'académie, Messieurs
les inspecteurs d'académie – directeurs
académiques des services de l'Éducation nationale
de l'Ain, de la Loire et du Rhône

Objet : Résidences d'auteurs à l'École

Mesdames, Messieurs,

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec le CNL (Centre National du Livre), a décidé de développer les résidences d'auteurs en milieu scolaire, afin que les élèves puissent découvrir le métier d'auteur et le processus de création d'une œuvre.

La résidence d'auteur à l'École repose sur un partenariat étroit entre un auteur et une école ou un établissement scolaire. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, notamment un projet lié à la lecture, impliquant si possible plusieurs enseignants.

Les enseignants intéressés par ce dispositif doivent s'inscrire en ligne sur le site Démarches Simplifiées jusqu'au **10 novembre 2022** :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/residence-auteur-ecole-2022-2023>

Toutes les informations sont disponibles sur la page EDUSCOL dédiée :

<https://eduscol.education.fr/3415/residence-d-auteur-l-ecole>

Je vous remercie par avance du relais que vous ferez auprès de vos équipes pédagogiques.

Toute l'équipe de la délégation académique aux arts et à la culture se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes respectueuses salutations.

Valérie PERRIN